

COMMUNE DE FREHEL**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal****Séance du mercredi 5 juillet 2023****Date de convocation :** 28 juin 2023**Date d'affichage :** 28 juin 2023**Nombre de Conseillers en exercice :** 18**Nombre de Conseillers présents :** 14**Nombre de Conseillers votants :** 15

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Michèle MOISAN, Maire.

Étaient présents : Mme MOISAN, M CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUS, CUCULI, BRIARD, DURAND, NABUCET, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : M CALLIOT pouvoir à M CHOLET,

Étaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE.

M FAUDIERE est nommé secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN**DELIBERATION N°2023-2-041 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Madame le Maire expose à l'Assemblée que suite au départ de l'agent en charge de l'accueil et de la mutation interne de l'agent en charge de l'entretien des locaux, il convient de créer un poste d'adjoint administratif territorial et un poste d'adjoint technique territorial afin de procéder aux recrutements afférents s'agissant de grades différents des agents en poste.

Par ailleurs, un agent, suite à la réussite d'un examen professionnel, a sollicité la procédure de promotion interne pour accéder au grade supérieur d'ingénieur et a été inscrit sur liste d'aptitude par la Commission Administrative Paritaire.

Il vous est proposé de créer ces trois postes à effet du 1^{er} juillet 2023 étant précisé que les anciens postes existants seront supprimés lors d'un prochain conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel que présenté à effet du 1^{er} juillet 2023 et annexé à la présente délibération,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 06 juillet 2023

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Maire,
Michèle MOISAN



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} juillet 2023

FILIERE	CATEGORIE	GRADE	TC/TNC	DHS	POURVU	VACANT
Administrative	A	Attaché Principal	TC	35	1	0
	C	Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	TC	35	5	0
	C	Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	TC	35	0	1
	C	Adjoint administratif territorial	TNC	17,5/35	1	0
	C	Adjoint administratif territorial	TC	35	0	1
	Sous-Total				7	2
Culturelle	B	Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	TC	35	1	0
	Sous-Total				1	0
Technique	A	Ingénieur	TC	35	1	0
	B	Technicien Territorial Principal 2 ^{ème} classe	TC	35	1	0
	C	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	TC	35	4	0
	C	Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	TNC	33/35	1	0
	C	Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	TC		4	0
	C	Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	TNC	32/35	1	0
	C	Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	TNC	21/35	1	0
	C	Adjoint Technique Territorial	TC		6	2
	C	Adjoint Technique Territorial	TNC	8/35	1	0
	Sous-Total				20	2
Police	C	Brigadier-Chef Principal	TC	35	1	0
	Sous-Total				1	0
TOTAL					29	4